

LES COURSES 2025

Liste des courses prévues en 2025 :

Courses	Départs	Descriptions
L'UTOPIC	Dimanche 13 juillet 2025 à 05h00	80km et 5000 m de dénivelé positif en solo
L'OLYMPIC	Dimanche 13 juillet 2025 à 05h00	80km et 5000 m de dénivelé positif en relais à 2, 3, 4 ou 5
L'EPIC	Dimanche 13 juillet 2025 à 05h00	50km et 3200 m de dénivelé positif en solo
LA TROPIC	Dimanche 13 juillet 2025 à 05h00	50km et 3200 m de dénivelé positif en relais à 2 ou 3
LA DAME DE PIC	Dimanche 13 juillet 2025 à 07h00	26km et 1500 m de dénivelé positif en solo
LA MICROSCOPIC	Dimanche 13 juillet 2025 à 14h00	9km et 450 m de dénivelé positif en solo
LA NYCTALOPIC	Dimanche 13 juillet 2025 à 21h00	9km et 450 m de dénivelé positif en solo de nuit
LA PHILANTROPIC	Dimanche 13 juillet 2025 à 14h05	9km et 450 m de dénivelé positif en randonnée
L'HOMME QUI TOMBE A PIC	Dimanche 13 juillet 2025	20km en accompagnement d'un participant à L'UTOPIC (Pacer)

CADRE GENERAL ET ESPRIT DE L'ÉPREUVE

JURAPICS propose des épreuves en montagne exigeantes qui nécessitent un entraînement spécifique.

Il convient de ne pas s'engager dans une course dont les difficultés ne seraient pas à la portée du coureur.

S'agissant de courses en semi-autosuffisance, il est possible de ne pas trouver de ravitaillement ou de point d'eau sur de longs passages. Il est donc nécessaire de prévoir dans son bagage les vivres et boissons en conséquence, d'autant plus si les conditions météorologiques ne sont pas favorables (particulièrement en cas de chaleur).

Les concurrents suivent un parcours balisé par l'organisateur.

Afin d'optimiser la sécurité des participants, le dépassement de temps limites à certains points de contrôle entraîne arrêt et déclassement pour les concurrents concernés.

La sécurité est un impératif : les concurrents se doivent assistance mutuelle. 15 minutes avant chaque départ de course, un briefing est effectué par l'organisation. La présence de l'ensemble des concurrents inscrits sur le parcours est obligatoire.

Afin de maintenir une ambiance conviviale, nous attachons une grande importance au respect mutuel entre coureurs et envers les bénévoles qui se mettent à leur service tout au long de l'épreuve. Ainsi, **tout manquement de respect (paroles ou gestes déplacés, remarques désobligeantes, ...)** pourra faire l'objet de sanction sans recours possible.

INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription en ligne est sur le site de l'épreuve : www.jurapics.fr

Attention, Limite des inscriptions jeudi 10 juillet 2025 14h ;

Les dernières places pourront être vendues sur place avec une majoration
(en fonction des disponibilités)

Les droits d'engagement sont fixés selon la grille tarifaire disponible sur les pages de présentation des courses 2025. Le nombre d'inscriptions total pour l'ensemble des épreuves est limité à 700 concurrents.

Le dossier d'inscription doit comprendre la photocopie de licence FFA en cours de validité ou l'attestation de suivi du Parcours Prévention Santé disponible sur <https://pps.athle.fr/> et le paiement des droits d'engagement.

Demande d'annulation : l'inscription pourra être remboursée (75% hors frais d'inscription) sur présentation d'un justificatif médical. Passée la date du 30 juin 2024, les droits d'engagement seront acquis à l'organisation.



LE RÈGLEMENT

RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards pourront être retirés sur le site de la course (Gymnase du Val de Bienne) aux horaires suivants :

- Samedi 12 juillet 2025 : de 17h à 19h pour toutes les courses – **OBLIGATOIRE** pour L'UTOPI, L'OLYMPIC, L'EPIC, LA TROPIC et L'HOMME DE PIC
- Dimanche 13 juillet 2025 :
 - ➡ de 5h30 à 6h45 pour LA DAME DE PIC
 - ➡ de 12h30 à 13h45 pour LA MICROSCOPIC, LA PHILANTROPIC
 - ➡ de 19h00 à 20h45 pour LA NYCTALOPIC

Pour les courses solos L'UTOPI et L'EPIC : une vérification du matériel obligatoire sera effectuée lors de la remise des dossards.

HEURES DE PASSAGE ET BARRIÈRES HORAIRES

– Les informations ci-dessous sont des estimations à ce jour et pourront être modifiées avant les épreuves –

Le tableau des horaires indicatifs de passage et des barrières horaires sera mis à jour et présenté ici même.

- L'UTOPI – L'OLYMPIC (80km) : temps maximum de 18h00 (calcul estimatif en fonction des pentes)
- L'EPIC – LA TROPIC (50km) : temps maximum de 12h30 (calcul estimatif en fonction des pentes)
- LA DAME DE PIC (27km) : temps maximum de 07h00 (calcul estimatif en fonction des pentes)
- LA MICROSCOPIC – LA NYCTALOPIC (9km) : temps maximum de 02h30 (calcul estimatif en fonction des pentes)

Tableaux itinéraires horaires en cours de rédaction

Les épreuves se déroulant en boucles, chaque fin de boucle (passage par le village) est assortie :

- d'un ravitaillement liquide et solide.
- d'un pointage obligatoire avec contrôle du matériel pour pouvoir s'élancer sur la boucle suivante

En fonction d'événements extérieurs (météo, ...), l'organisation se réserve le droit de modifier les barrières horaires ou le parcours.

EQUIPEMENT

Chaque concurrent doit fixer son dossard de manière entièrement visible, afin qu'il soit parfaitement identifiable en toutes circonstances. Pensez aux épingles !

Pour les relais, munissez-vous d'une ceinture porte-dossard afin d'optimiser le transfert d'un coureur à l'autre. L'équipement personnel obligatoire devant être porté par chaque concurrent est précisé dans la page de présentation de chacune des courses.

Il comprendra notamment une quantité minimale d'eau variable en fonction des épreuves.

Le matériel obligatoire pourra être adapté en fonction des conditions météorologiques le jour de la course.

Un contrôle du matériel obligatoire sera effectué au départ de chaque course. Des contrôles inopinés seront effectués aux différents points de passage sur le parcours.



LE RÈGLEMENT

NIVEAU REQUIS, SANTE

Nous souhaitons particulièrement porter l'attention sur le fait que les épreuves de JURAPICS sont exigeantes. Elles s'adressent à des coureurs sportifs et entraînés, maîtrisant une certaine autonomie en milieu naturel. Certaines épreuves demandent des efforts particuliers avec de forts dénivélés. Il convient donc de s'assurer d'être suffisamment préparé avant de s'inscrire. JURAPICS propose des épreuves de difficultés différentes, en cas de doute, nous conseillons aux coureurs de s'inscrire sur l'une des courses moins exigeantes.

Pour être validée par l'organisateur, toute inscription devra être obligatoirement accompagnée :

- soit d'une licence « Athlé » ou « Pass J'aime courir » délivrée par la FFA, complétée par le médecin, encours de validité
- soit d'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») dans les 3 mois précédents la course

Les licences « Santé » ou « Encadrement » de la FFA ou *FCD, FFS, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP* ne sont plus acceptées.

Les coureurs n'ayant pas satisfait à ces obligations ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Age requis :

- ➡ Microscopic 9 km +450m : à partir de U18 (Cadets)
- ➡ Dame de Pic 27 km +1500m, Epic 50 km +3200m et Utopic 80 km +5000m : à partir de U23 (Espoirs)
- ➡ Relais Olympique :
 - Boucle du Crêt Pourri : 27 km + 1500m : à partir de U23 (Espoirs)
 - Boucle du Mont Bayard : 11 km + 750m : à partir de U20 (Juniors)
 - Boucle de Roche Blanche : 12 km + 950m : à partir de U20 (Juniors)
 - Boucle du Mont Chabot : 10 km + 700m : à partir de U20 (Juniors)
 - Boucle des Grès : 20 km + 1100m : à partir de U23 (Espoirs)
- ➡ Relais La Tropic:
 - Boucle du Crêt Pourri : 27 km + 1500m : à partir de U23 (Espoirs)
 - Boucle du Mont Bayard : 11 km + 750m : à partir de U20 (Juniors)
 - Boucle de Roche Blanche : 12 km + 950m : à partir de U20 (Juniors)
- ➡ Pacer Homme qui tombe à Pic : 10 ou 36 km : à partir de U23 (Espoirs)

La possession d'un récipient type « Eco-Tasse » est vivement conseillée, vous ne trouverez pas de verres ou gobelets sur les ravitaillements.

SECURITE

Tous les coureurs solo et relais en course sur les parcours de L'UTOPIC, L'OLYMPIC, L'EPIC et LA TROPIC seront équipés d'une balise GPS. Celle-ci sera remise à l'entrée dans le SAS de départ des courses et devra être impérativement restituée à l'arrivée.

La balise GPS sera à mettre dans une des poches du sac à dos et devra être portée tout le long du parcours par le coureur. Elle se passera de coureur en coureur sur les relais.

Cette balise permettra à l'organisation de connaître à tout moment la position du coureur sur le parcours. Ainsi, tout écart du parcours, tout arrêt anormal durant l'épreuve pourra être repéré et le plan d'intervention déclenché. La position exacte du coureur étant connue, l'intervention des secours, si elle devait être déclenchée, en sera rendue plus efficace.

Le coureur, en cas de problème, aura la possibilité d'avertir le PC Course en appuyant sur un bouton « SOS ».

Le fait de connaître à tout moment la position du coureur permettra également de mettre en œuvre un Suivi Live sur les courses suscitées dont les modalités seront expliquées sur le site internet et sur place le jour de la course.



LE RÈGLEMENT

ENVIRONNEMENT

JURAPICS est une course en milieu naturel. Cela suppose une attitude responsable de chacun en ce qui concerne :

- la gestion de l'alimentation solide et liquide ; gobelet transporté par les coureurs, pas d'utilisation de gobelet jetable ; déchets transportés par les coureurs avec dépose dans les sacs poubelle prévus à cet effet au niveau des ravitaillements et de l'arrivée
- le respect de l'itinéraire ; ne pas couper, ne pas sortir du sentier
- le respect des consignes ponctuelles, signalétiques en vue de minimiser l'impact de la course sur les milieux traversés
- Tout comportement allant volontairement à l'encontre des préconisations sera sanctionné par une mise hors course

RESPONSABILITÉ

Chaque concurrent assure son autonomie durant toute l'épreuve et se doit d'évoluer sur le parcours en respectant le milieu naturel et humain, aucun déchet le long du parcours, attitude cordiale vis-à-vis des bénévoles qui sont là aussi pour le plaisir. L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile. Cette assurance responsabilité civile garantie les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants. Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident. Toute personne présente sur le site de l'épreuve est entièrement responsable des dégâts qu'elle cause sur soi et sur autrui. Le dispositif de sécurité et de santé mis en place par l'organisation est conçu pour apporter son soutien aux participants et membres de l'organisation, mais il ne saurait remplacer la vigilance et la responsabilité personnelle des participants et des membres de l'organisation.

DISQUALIFICATION, ABANDON

La disqualification signifie la mise hors course définitive. Le manquement au règlement peut entraîner une disqualification. Dans ce cas, aucun remboursement n'est dû par l'organisation. La disqualification peut avoir lieu lorsque le directeur de course ou contrôleur constate un des problèmes suivants :

- non-présentation à un contrôle humain
- défaut de matériel obligatoire en cas de contrôle
- passage au-delà du temps limite (barrière horaire)
- abandon en cours d'épreuve non signalé à l'organisation
- aide extérieure, assistance et ravitaillement extérieurs à l'organisation sont acceptés uniquement sur les postes de ravitaillements prévus par l'organisation.
- Non-respect des bénévoles (paroles, gestes déplacés,...) ou de l'environnement (abandon de déchets...)

Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation (contrôle humain et/ou équipe médicale).

CLASSEMENT, CATÉGORIES ET DOTATIONS

Le classement général sera établi après l'arrivée, par addition des temps de chaque boucle.

Seront récompensés les meilleurs concurrents du scratch et des catégories.

Le nombre de relais étant limité, il ne sera pas fait de détail des catégories, seuls les meilleurs du classement scratch seront récompensés.

Aucune dotation en argent.

Horaires des remises des prix (prévisionnel) :

- 13h pour la DAME DE PIC 26 km
- 16h pour l'UTOPIC, OLYMPIC, ATYPIC 80 km, l'EPIC 50 km et MICROSCOPIC 9 km



LE RÈGLEMENT

HORAIRES DES REPAS

Des repas seront possibles sur place le matin à partir de 11h et durant l'après-midi jusqu'à 22h.
Une petite restauration et une buvette seront présentes sur place toute la journée (prestations payantes)

CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

En cas de contrôle anti-dopage, des locaux adaptés seront mis à disposition par l'organisation à proximité du lieux de départ et d'arrivée.

DROITS A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

CETTE ÉPREUVE EST ORGANISÉE PAR UNE ASSOCIATION LOI 1901